



MAIRIE de
GENOUILLE
86250

05.49.87.10.71

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MIL VINGT TROIS, Le Douze Octobre à 20 Heures 30, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Genouillé se sont réunis en session ordinaire, sous la présidence de M. Jean-Guy VALETTE, Maire
Présents : CHAUVEAU Philippe, CLEMENT Julien, DELAGE Christelle, GIRAUD Patrice, LUQUIAU Christophe, MASSON Dany, MORIN Jacques, MORISSET Florian, TEXERAUD Patrice, VALETTE Jean-Guy.
Absents excusés : Marc BRETON, Sandra NIQUET, BOLLE Marie-Claire, GAUDIN Loïc
Secrétaire de séance : Patrice TEXERAUD

Nombre de Conseillers :

en exercice : 14
présents : 10
votants : 10

Date de la Convocation :
3 Octobre 2023
Date affichage de la
convocation
3 Octobre 2023

OBJET

Délibération n°39 /2023
Approbation de la mise à
jour au règlement du
cimetière

**

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu la loi n°93-23 du 9 janvier 1993 et ses décrets consécutifs,
Vu le code civil, notamment ses articles 78 et suivants,
Vu le code pénal notamment les articles 225-17 et 225-18,
Vu la mise en place de l'espace cinéraire dans le cimetière de Genouillé,
Monsieur le maire donne lecture de la mise à jour du règlement intérieur du cimetière de Genouillé établi par les membres de la commission cimetière.

Après relecture, le Conseil Municipal

- adopte à l'unanimité des membres présents la mise à jour du règlement intérieur du cimetière de Genouillé tel qu'il est annexé à la délibération.

Fait et délibéré en mairie les jours mois et an que ci-dessus
Au registre sont les signatures. Pour copie conforme,
A Genouillé, le 16 Octobre 2023
Le Maire, Jean-Guy VALETTE

AR Prefecture

086-218601045-20231012-D38_2023-DE
Reçu le 19/10/2023